

Concertation publique préalable du 06 octobre au 15 novembre 2020

.....
**VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DES JONQUILLES**
.....

Organisée à l'initiative de la société ERG Développement, cette concertation préalable est une nouvelle occasion d'exprimer son avis et de faire part de son intérêt pour le projet éolien en développement sur les communes d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers.

Tout le long de la période participative, un dossier de concertation sera disponible pour consultation en mairie et également téléchargeable sur le site Internet du projet : <http://parc-éolien-abg.fr>

VOS QUESTIONS, REMARQUES ET PROPOSITIONS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉES À PARTIR DU 20 OCTOBRE 2020 :



- Sur les registres mis à disposition :
 - à la **Mairie d'Abainville** :
le lundi de 15h à 18h
le mercredi de 10h à 12h
 - à la **Mairie de Badonvilliers-Gérauvilliers** :
le mardi de 09h à 13h



- Sur le site Internet du projet :
<http://parc-éolien-abg.fr>



- Par courrier à l'adresse suivante :
Courant Porteur BP 70131 - 75863 Paris 18 - PPDC

Vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation. Le bilan de cette concertation sera rendu public et la société ERG Développement présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.